



Carte grise aux 2 noms pour un véhicule à destination de la réün

Par **a10dine**, le **22/02/2012** à **00:23**

Bonjour,
Je me trouve actuellement en métropole et possède un véhicule depuis 6 mois.
Je souhaite tenter ma chance en cherchant du travail à l'île de la Réunion où habite mon frère.
Je souhaiterais faire transporter mon véhicule jusqu'à l'île et permettre aussi à mon frère d'user du véhicule. Sachant que ça m'arrangerait que ça soit lui-même qui réceptionne la voiture car mon arrivée sera plus tardive. Comment dois-je faire pour qu'il puisse bénéficier de la voiture tout comme moi en pouvant bien évidemment être assuré comme conducteur principal?
Puis-je faire ajouter son nom (via une cessation de type "X cède véhicule à X et Y") sur la carte grise? Si oui, le faire en Préfecture en métropole ou à la Réunion?
Merci beaucoup de prendre mon sujet en considération.

Par **ange48**, le **22/02/2012** à **13:45**

je ne saisis pas trop la question vous voulez vendre ou cédez le véhicule à votre frère c'est cela.
vous faite un acte de vente standard et lui quand il fera sa carte grise il demandera à la faire à deux noms.
n'espérant avoir compris votre question sinon n'heister pas.

Par **a10dine**, le **22/02/2012** à **20:05**

Je ne veux ni céder ni vendre le véhicule. Je vous remercie pour votre réponse, mais la Préfecture a su trouver une solution pour mon cas.